

**SEANCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
« CHINON, VIENNE ET LOIRE »  
EN DATE DU MARDI 03 NOVEMBRE 2015  
COMPTE - RENDU**

L'an deux mil quinze le mardi trois novembre à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes CHINON, VIENNE ET LOIRE se sont réunis dans la Salle Marcel Vignaud au Pôle Administratif 32 Rue Marcel Vignaud à AVOINE (37420), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

**Date de la Convocation : MERCREDI 28 OCTOBRE 2015**

**PRESENTS :**

M. J.ALBERT - M. C.BORDIER - M. J.V. BOUSSIQUE - M. B.CHATEAU - M. P.CHARRIER - M. L.CHAUVELIN  
MME A.CHEVALIER - M. D.DAMMERY - M. R.DELAGE - M. Y.DESBLACHES - M. J.L.DUPONT M. D.FOUCHÉ  
MME MF.GENET - M. D.GODOY - MME F.GRANDIN - MME M.GREULT-CHIONNA - M. D.GUILBAULT  
M. P.GUILLARD - MME F.HENRY - MME C.LAMBERT - MME C.LEROY - M. M.LESOURD - M. J.MANCEAU  
M. J.L.MARTINEAU - M. G.MORTIER - M. D.MOUTARDIER - M. V.NAULET - M. M.PAVY - MME C.PERIN  
BESNARD - M. M.PLOUZEAU - MME V.POYART - M. B.SICOT

**ABSENTS EXCUSES :**

MME Geneviève HAILLOT avait donné pouvoir à M. Laurent CHAUVELIN  
MME Martine LUNETEAU avait donné pouvoir à M. Michel PAVY  
MME Martine MILLET avait donné pouvoir à M. Rémy DELAGE  
MME Isabelle RAIMOND-PAVÉRO avait donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT  
M. Gaëtan THAREAU avait donné pouvoir à M. Bernard CHATEAU  
MM. Jacques AUPIC - Daniel HANNEQUART - Stephan PINAUD

*Madame MERCIER est arrivée en cours de séance après le vote portant sur la clôture du récolement et bilan des collections de l'Ecomusée du Véron (pouvoir remis à Mme LAMBERT durant son absence).*

*Madame DELAGARDE est partie en cours de séance après le vote portant sur la prise en charge des frais de formation d'un diplôme universitaire d'un agent (pouvoir remis à M. DESBLACHES durant son absence).*

Madame Marie-Françoise GENET est nommée secrétaire de séance.

- Le compte-rendu de la séance précédente (1<sup>er</sup> octobre 2015) est approuvé.
- Le conseil donne son accord pour l'inscription de deux questions supplémentaires à l'ordre du jour.
- Les décisions prises par le Président en vertu des délégations consenties par le conseil ont été adressées aux conseillers, qui en sont donc informés, en même temps que les rapports du présent conseil communautaire convoqué le 28 octobre 2015.

## DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET GENERAL 2015

Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, présente au Conseil un projet de Décision Modificative du Budget Général 2015 ainsi qu'il suit :

### DECISION MODIFICATIVE N° 6

#### SECTION INVESTISSEMENT

##### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération 125 – Les Groussins	204182 Subventions d'équipements Autres organismes	280 000 €
Opération 1020 – Office de Tourisme	2138 Autres constructions	250 000 €
020	Dépenses imprévues	-250 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>280 000 €</b>

##### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opération 125 – Les Groussins	1312 Subventions d'Investissement Région	280 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>280 000 €</b>

#### SECTION FONCTIONNEMENT

##### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	611 Contrats de prestation de service Dépenses charges supplémentaires CLAAC	20 600 €
014	73921 Attribution de compensation	26 100 €
022	Dépenses imprévues	-46 700 €
	<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>

##### RECETTES D'INVESTISSEMENT

16	165 Dépôts et cautionnements reçus	11 000,00 €
27	2764 Créances sur particuliers et pers. droit privé	115 100,00 €
Opération 1018 - Equipement réseau & informatique & logiciels	1321 Etat et établissements nationaux	17 000,00 €
	<b>Total Recettes d'Investissement :</b>	<b>143 100,00 €</b>

La présente Décision Modificative du Budget Général 2015 est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

## MISSION LOCALE DU CHINONNAIS

Monsieur Gilles MORTIER, Vice-Président, présente au conseil la convention à intervenir avec la Mission Locale du Chinonais en charge de l'accueil, l'orientation et l'insertion des jeunes. La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire apportera un financement annuel de 28 580 euros.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## SUBVENTIONS AUX COLLEGES

Sur proposition de Monsieur Denis MOUTARDIER, Vice-Président, le conseil accorde, à l'unanimité, aux collèges des subventions pour les activités pédagogiques comme suit :

- ANNEE SCOLAIRE 2015/2016
  - Collège Henri Becquerel : 14 000 €
  - Collège Jean Zay : 9 500 €
  - Collège Saint Joseph : 1 500 €

- ANNEE SCOLAIRE 2014/2015
  - Collège Jean Zay : 7 866 €
  - Collège Saint Joseph : 1 000 €

Sachant que celle du Collège Henri Becquerel a été accordée antérieurement.

## DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

**Gestion de la politique socio-éducative, de la politique en direction de la jeunesse, de la politique en matière de logement des jeunes et d'insertion socio culturelle et socio professionnelle**

Monsieur Jean-Luc DUPONT présente au Conseil le projet de contrat de délégation de service public pour la gestion de la politique socio-éducative, de la politique en direction de la jeunesse, de la politique en matière de logement des jeunes et d'insertion socio culturelle et socio professionnelle et le choix de l'association CLAAC en tant que délégataire.

Le Conseil approuve le choix du délégataire et le montant de la contribution de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire pour 374 125 euros.

*Monsieur Yves DESBLACHES ne prend pas part au vote.*

## PELTON DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION DE LA GENDARMERIE DESIGNATION COMMISSION APPEL D'OFFRES – GROUPEMENT DE COMMANDE VAL TOURAINE HABITAT

Le Conseil désigne Monsieur Didier GODOY, titulaire, et Monsieur Denis FOUCHÉ, suppléant, au sein de la commission d'appel d'offres du Groupement de Commande constitué avec Val Touraine Habitat en vue de la construction des locaux du Peloton de Surveillance et de Protection de la Gendarmerie.

## CONVENTIONS

- Le Conseil approuve, à l'unanimité, une convention avec la Ville de Chinon pour la gestion financière des Temps d'Accueil Périscolaires avec la Caisse d'Allocations Familiales.
- Il approuve une convention tripartite Communauté de Chinon Vienne et Loire/Ville de Chinon/Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) pour les travaux dans les bâtiments gérés par le CIAS.

## PARC D'ACTIVITES DU VERON

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, propose au Conseil d'accepter un échange de parcelle avec l'entreprise SCI FREYSSINET dirigée par Monsieur JAILLAIS sur le Parc d'Activités du Véron, afin de constituer une unité foncière qui permettrait le développement des « Jardins de Rabelais » sur environ 17 hectares.

Monsieur Jean-Luc DUPONT précise que ce projet est très important pour le territoire et permettra, lorsqu'il sera mené à terme en plusieurs tranches sur plusieurs années de créer environ 200 emplois.

Il remercie Monsieur JAILLAIS pour sa bonne compréhension de ce dossier.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## REDEVANCE SPECIALE

Madame Marie-Françoise GENET, Vice-Présidente, propose au Conseil d'approuver les modalités d'application de la redevance spéciale et le règlement fixant les taux de recouvrement.

Elle rappelle que la redevance spéciale est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 pour les collectivités. Elle sert à financer l'enlèvement des déchets assimilables aux déchets ménagers produits par les entités autres que les ménages.

Le Conseil adopte, à l'unanimité moins l'abstention de Monsieur CHARRIER, cette mesure après avenant portant sur les hôtels qui ne font pas de restauration et les chambres d'hôtes à faible chiffre d'affaires. Le groupe de travail devra préciser ces aménagements lors d'un prochain conseil communautaire.

## OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHINON

### ▪ ACQUISITION DU LOCAL Rue Rabelais à Chinon

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, présente au Conseil le projet d'acquisition du local Rue Rabelais dans lequel l'Office de Tourisme a été transféré au mois de juin. Ce transfert est un succès car la fréquentation a été en forte hausse (+ 35 % en juillet et août).

Monsieur Jean-Luc DUPONT informe également le Conseil que dans le cadre de l'ouvrage « Les plus beaux détours », Chinon serait classé dans les cinq premières villes touristiques par Michelin.

Le Conseil approuve l'acquisition de ce local pour la somme de 230 000 €.

### ▪ GUIDE DES MANIFESTATIONS ESTIVALES

Monsieur Jean-Vincent BOUSSIQUET, Vice-Président, propose au Conseil de reconduire l'édition des guides des manifestations estivales, la dépense étant estimée à 1 760 € pour 5 000 exemplaires.

Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, estime que ce guide est très bien fait mais que le tirage est insuffisant.

Après débat, le conseil propose d'envisager un tirage à 10 000 exemplaires sachant que cela n'entraînera pas un doublement de la dépense.

## **ECOMUSEE DU VERON**

Sur proposition de Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, le Conseil approuve :

- Une convention de partenariat avec l'office de tourisme de Saumur pour commercialiser les billets d'entrée du site.
- Une convention avec l'association « Les bateliers Ligériens » pour permettre la construction sur le site de bateaux de Loire.
- Le plan de récolement des collections de l'Ecomusée établi par la directrice et présenté par Madame Ann CHEVALIER.

## **CARROI MUSEE**

*Arrivée de Madame Tiphaine MERCIER.*

Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, présente la programmation culturelle 2016 du musée que le Conseil approuve à l'unanimité.

## **CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE PIERRE TABART**

Le Conseil approuve une convention présentée par Madame Ann CHEVALIER, Vice-Présidente, permettant au Conservatoire de recevoir une subvention de 35 500 euros du Conseil Départemental.

## **EAU ASSAINISSEMENT**

- Sur proposition de Monsieur Vincent NAULET, Vice-Président, le Conseil décide de lancer l'étude d'un diagnostic et d'un schéma directeur d'assainissement sur la Rive Gauche de la Vienne et de solliciter les subventions nécessaires auprès de l'Agence de l'Eau (50%) et du Conseil Départemental.
- Le Conseil décide également de lancer la construction d'une nouvelle station d'épuration sur la Commune de THIZAY d'une capacité d'environ 180 EH pour un montant estimé à 225 000 euros HT et de solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Bernard CHATEAU, Vice-Président, propose au Conseil :

- La réduction de 4 heures du temps de travail d'un agent du Conservatoire afin de le mettre en conformité avec la réglementation.  
Au sujet du Conservatoire, Monsieur Jean-Luc DUPONT fait état d'un courrier anonyme adressé à certains élus au nom d'un hypothétique « collectif de parents » qui s'inquiètent des conditions de nomination d'un nouveau directeur à la suite du départ de Madame Apolline DURAND. Monsieur Jean-Luc DUPONT informe le Conseil que la DRAC, organisme qui accorde l'agrément du Conservatoire, avait bien évidemment été saisie pour avis sur cette nomination.
- Une modification de l'organigramme de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire après avis de la Commission Ressources Humaines et du Comité Technique.
- La prise en charge des frais de formation d'un agent de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'ensemble de ces dispositions.

## **SMAEP CANDES SAINT MARTIN - MONTSOREAU**

Départ de Madame Céline DELAGARDE.

Monsieur Jean-Luc DUPONT informe le Conseil de la proposition de dissolution du SMAEP Candes Saint Martin/Montsoreau dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Maine et Loire et du projet de création d'un syndicat départemental.

Cette dissolution rendra nécessaire l'élaboration d'une convention entre la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire et le futur syndicat.

Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

## **OUVERTURE DES COMMERCES A CHINON**

Monsieur Jean-Luc DUPONT, Président, expose que le Conseil doit émettre un avis sur la proposition d'ouverture des Commerces le dimanche à Chinon, selon les dispositions de l'article L3132-26 du Code du Travail, récemment modifiées par la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 dite « Macron, ainsi qu'il suit :

Premier dimanche des soldes d'hiver (10 janvier 2016)

Premier dimanche des soldes d'été (26 juin 2016)

Trois dimanches en décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année (4, 11 et 18 décembre 2016)

Deux dimanches flottant selon les manifestations et coutumes locales ayant un intérêt collectif pour les commerces

Cinq dimanches sont laissés au choix du Maire

Le Conseil émet un avis favorable sur ces dispositions.

## **SATESE : MODIFICATION DES STATUTS**

Le Conseil approuve, à l'unanimité la modification statutaire du SATESE vu la délibération 2014-31 de ce Syndicat en date du 28 septembre 2015 portant sur l'actualisation de ses statuts.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur Jean-Luc DUPONT répond à une question sur l'éventuel déplacement du SUPER U à Chinon :
  - . Une étude conjointe Ville/Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire est en cours ;
  - . Un éventuel déplacement aurait un impact sur les habitants et plus particulièrement sur certains riverains mais des dizaines d'emplois sont en jeu ;
  - . En tout état de cause, la faisabilité de ce projet sera examinée avec les services de la DDT et de l'ABF et les riverains seront les premiers informés.

10 NOV. 2015

Fait à Avoine le

Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le

10 NOV. 2015

La Secrétaire de séance  
Marie-Françoise GENET



Le Président,  
Jean-Luc DUPONT



**ERRATUM COMPTE – RENDU publié le 10 novembre 2015**

L'an deux mil quinze le mardi trois novembre à dix-huit heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes CHINON, VIENNE ET LOIRE se sont réunis dans la Salle Marcel Vignaud au Pôle Administratif 32 Rue Marcel Vignaud à AVOINE (37420), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT.

**Date de la Convocation :** MERCREDI 28 OCTOBRE 2015

**PRESENTS :**

M. J.ALBERT - M. C.BORDIER - M. J.V. BOUSSIQUE - M. B.CHATEAU - M. P.CHARRIER - M. L.CHAUVELIN - MME A.CHEVALIER  
M. D.DAMMERY - M. R.DELAGE - M. Y.DESBLACHES - M. J.L.DUPONT M. D.FOUCHÉ MME MF.GENET - M. D.GODOY  
MME F.GRANDIN - MME M.GREULT-CHIONNA - M. D.GUILBAULT - M. P.GUILLARD - MME F.HENRY - MME C.LAMBERT  
MME C.LEROY - M. M.LESOURD - M. J.MANCEAU - M. J.L.MARTINEAU - M. G.MORTIER - M. D.MOUTARDIER - M. V.NAULET  
M. M.PAVY - MME C.PERIN BESNARD - M. M.PLOUZEAU - MME V.POYART - M. B.SICOT

**ABSENTS EXCUSES :**

MME Geneviève HAILLOT avait donné pouvoir à M. Laurent CHAUVELIN

MME Martine LUNETEAU avait donné pouvoir à M. Michel PAVY

MME Martine MILLET avait donné pouvoir à M. Rémy DELAGE

MME Isabelle RAIMOND-PAVÉRO avait donné pouvoir à M. Jean-Luc DUPONT

M. Gaëtan THAREAU avait donné pouvoir à M. Bernard CHATEAU

MM. Jacques AUPIC - Daniel HANNEQUART - Stephan PINAUD

Madame MERCIER est arrivée en cours de séance après le vote portant sur la clôture du récolement et bilan des collections de l'Ecomusée du Véron (pouvoir remis à Mme LAMBERT durant son absence).

Madame DELAGARDE est partie en cours de séance après le vote portant sur la prise en charge des frais de formation d'un diplôme universitaire d'un agent (pouvoir remis à M. DESBLACHES durant son absence).

Madame Marie-Françoise GENET est nommée secrétaire de séance.

**DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET GENERAL 2015**

Suite à une erreur matérielle, Il faut lire la présente Décision Modificative n° 6 du Budget Général 2015 tel qu'il suit et qui a été votée à l'unanimité par le Conseil de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire :

**SECTION INVESTISSEMENT**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Opération 125 - Les Groussins	204182 Subventions d'équipements Autres organismes	280 000 €
Opération 1020 - Office de Tourisme	2138 Autres constructions	250 000 €
020	Dépenses imprévues	-250 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>280 000 €</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Opération 125 - Les Groussins	1312 Subventions d'Investissement Région	280 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>280 000 €</b>

**SECTION FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

011	611 Contrats de prestation de service Dépenses charges supplémentaires CLAAC	20 600 €
014	73921 Attribution de compensation	26 100 €
022	Dépenses imprévues	-46 700 €
	<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>

Fait à Avoine le 18 NOV. 2015

Affiché à CHINON, AVOINE et CINAIS le 18 NOV. 2015

La Secrétaire de séance

Marie-Françoise GENET



Le Président, Jean-Luc DUPONT



**CHINON  
VIENNE  
& LOIRE**